



Déclaration liminaire des élus CGT CTL du 2 juillet 2020

Chacun mesure que la crise sanitaire que nous traversons est d'une ampleur inédite, et que les répercussions qu'elle a sur le plan économique, mais aussi sur le plan social, sont sans précédent. Ainsi, Bruno Lemaire a fait une comparaison avec 1929 et 1945, le choc est immense à tous les niveaux.

Il y a quelques mois, certains salariés étaient désignés dans le vocable du «*nouveau monde*» du président Macron, comme «*ceux qui ne sont rien*»: personnels de ménage, agents hospitaliers, aides soignants, aides à domicile, postiers, caissiers, éboueurs, pompiers, chauffeurs routiers, cheminots, douaniers, agents des Finances publiques évidemment etc.

Rappelons que cette expression avait été utilisée par M. Macron lors de son discours à l'occasion de l'inauguration de la Station F, c'est à dire le campus géant dédié aux start-ups et initié par Xavier Niel, milliardaire patron de Free, où un millier de start-ups était accueilli, le président avait alors évoqué «*des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien*».

A un moment, le ton avait changé, tous ces gens qui n'étaient donc rien aux yeux de M. Macron et de sa majorité, ont été en première ligne et, pour nombre d'entre eux, ont risqué leur vie quotidiennement, ils sont devenus, par la faute d'un virus inconnu, des «*héros du quotidien*».

Pendant ce temps là, les «*premiers de cordées*» hésitaient vaguement à limiter un peu le montant de leurs dividendes, d'autres ne se posaient même pas ce type de questions.

Pourtant, combien de mois de grèves et de luttes ont été engagés, notamment par les hospitaliers, les personnels des EHPAD, pour revendiquer des moyens pour notre système de santé, pour nos anciens. Mais même si les héros applaudis chaque soir sont fatigués, les mobilisations du 16 et du 30 juin ont démontré leur détermination face à la mascarade que constitue la concertation creuse du Ségur de la santé. Nous les avons rejoints mardi et un responsable CGT détaillait les premières annonces du Ministre Véran, qui vont dans le sens de la poursuite et l'amplification des fermetures de lits (27 lits fermés au CHGR, la reconstruction du CHU de Rennes prévoit 400 suppressions de lits !), de l'attribution de primes «à la tête du client», d'une nouvelle organisation du travail sur la base de l'autoreplacement etc. Les revendications syndicales sont ignorées, le Ségur est une duperie sans nom.

Les chercheurs avaient également engagé un mouvement de lutte face au désengagement de l'Etat dans la recherche publique, le gouvernement préférerait distribuer à tour de bras et sans aucune contrepartie, ni contrôle, du Crédit d'Impôt Recherche et du CICE, on est bien placé pour le savoir aux Finances publiques.

Aujourd'hui, ce sont des milliards d'euros qui sont distribués aux entreprises sans contrepartie et les plans de licenciements se multiplient au quotidien (Airbus, Nokia, Sanofi, Renault etc).

Aujourd'hui, ce sont ceux qui, pour M Macron, «*ne sont rien*», ou qui n'étaient rien, qui payent la note, ainsi que les malades et leurs familles, et la note est salée.

La mobilisation des agents des Finances publiques, dont chacun reconnaît qu'ils ont pris toute leur part à l'effort collectif inédit qu'a connu notre pays, a été déterminante, la campagne IR, en «mode dégradée», s'est avérée et s'avère encore particulièrement éprouvante pour les agents.

Les dirigeants de Bercy n'hésitaient pas il y a quelques semaines à réhabiliter une expression disparue depuis des années, en affirmant que l'administration fiscale assurait une partie des missions «régaliennes» de l'Etat, on pensait que chacun saurait s'en souvenir.

Et si il a été question un temps de mettre de côté la réforme des retraites, la trêve a été de courte durée.

Pourtant, les mêmes, y compris les plus orthodoxes des libéraux, tel le ministre Darmanin, qui ont reconnu, bon gré mal gré, que l'action de l'Etat était plus que jamais indispensable, ont continué à bricoler en douce, dans le dos des agents et de leurs représentants, la poursuite de leurs projets liés au NRP.

Nous les avons combattu durant des semaines avec les agents, en lien avec les élus et la population, autant de projets qui aggraveront encore les conditions de travail des agents et mettront encore un peu plus le service public en péril.

Pire, ils profitent du contexte pour accélérer le rythme des restructurations, avec les outils qui ont été utilisés durant la crise du Covid tels que le tététravail, ou l'accueil sur RDV.

Accueil sur RDV

Vous souhaitez formaliser ici même sa généralisation, alors qu'il est une source de contraintes supplémentaires, et n'améliore ni le service public, ni les conditions de travail des agents, c'est même tout le contraire... En effet, ce système fait perdre aux agents toute autonomie dans le cadre de l'organisation de leur travaux.

Alors qu'ils pouvaient fixer eux même des RDV en cas de besoin, les RDV sont désormais fixés pour eux et non par eux, à l'avance. L'application avec le système des contre-appels constitue une véritable usine à gaz, le contribuable, au lieu de venir et d'être reçu, doit venir, se voir fixer un RDV, faire l'objet d'un contre-appel avant d'être enfin reçu, dans les conditions particulièrement dégradées que l'on connaît, et qui engendre pour les agents un surcroît de travail important.

L'accueil sur RDV c'est la généralisation d'un accueil en mode dégradé.

La CGT Finances publique 35 revendique le retour à un véritable accueil organisé autour d'une équipe dédiée avec des agents en nombre suffisant et se prononce contre le dispositif d'accueil sur RDV.

Nous proposerons rapidement d'organiser une mobilisation unitaire pour combattre ce dispositif qui remet également en cause les droits des agents en matière d'horaires variables.

Reconnaître l'engagement des agents de la DGFIP au quotidien à travers un message, c'est bien, mais le concrétiser par des actes, c'est mieux.

A titre de reconnaissance, aujourd'hui, la seule réponse que l'on connaisse de la part de la DG est le racket des RTT des agents qui ont subi le confinement, et la pernicieuse prime dite «d'engagement» qui ne règle en rien la question du gel du point d'indice et ne fait que diviser les agents, qui ont tous subi la situation, autant de procédés particulièrement douteux.

Au plan national, comme au plan local, la CGT FP 35 a été particulièrement attentive au déroulement du PCA et du PRA, afin d'assurer aux agents des conditions de travail dans le respect de toutes les garanties sanitaires.

Ainsi, à la DRFiP 35, nous avons systématiquement rendu compte aux agents des 14 audioconférences qui se sont tenues entre les OS et la direction entre le 18 mars et le 3 juin, ainsi que les 3 CHS-CT durant la même période.

Au plan local, nous souhaitons également rappeler que si le télétravail a pu être privilégié dans la dernière période, il doit faire l'objet d'un strict encadrement et ne doit en aucun cas être imposé *ad vitam aeternam* à des agents qui ne l'ont pas demandé.

Concernant le NRP

Nous souhaitons partager avec les agents l'attitude particulièrement méprisante de la DG à l'occasion du CTR du 18 juin, notre syndicat national rend compte :

«Nouveau réseau de proximité (NRP) – point d'étape et perspectives de relance:

La présentation de ce point a été une véritable provocation. La DG s'est félicitée d'avoir mené avant le confinement des concertations intenses et constructives sur le NRP et la démétropolisation avec les agents, les élus et les organisations syndicales, concertations devant être closes à l'automne.

D'une part, la CGT FIP a toujours refusé de s'associer à la mise en place du NRP et de la démétropolisation (pas de nouvelles informations précises à ce jour sur ce point) : elle en demande l'abandon !

D'autre part, c'est faire preuve d'un mépris incroyable vis-à-vis des milliers d'agents qui se sont mobilisés pendant de nombreux mois, par la grève, les rassemblements et les manifestations, pour le retrait pur et simple de ce chantier dont le but est la destruction de notre réseau de services de pleine compétence ! Bien souvent, les élus

locaux furent en soutien des agents mobilisés et se sont exprimés, notamment par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France, pour dénoncer les conséquences néfastes de ce projet.

De plus la DG a annoncé, sourire aux lèvres, la fermeture de certaines de structures supplémentaires, dès septembre 2020 (fusions, disparitions...), faisant suite à la signature de 264 chartes dans 55 départements et 31 conseils départementaux. Son seul regret : « S'il n'y avait pas eu la crise sanitaire, la consultation serait finie et le calendrier aurait pu être tenu à raison de la création de 400 conseillers par an. »

La CGT FIP et les agents qu'elle représente ne seront jamais les faire valoir de mesures contraires à l'intérêt des agents, des usagers, de nos missions, de notre réseau. »

Au plan local, au vu de l'ordre du jour chargé et du nombre de questions diverses du CTL du 2 juillet notre délégation regrette que sa demande de la tenue du CTL sur la journée ait été rejetée.

Une journée entière aurait été en effet nécessaire pour avoir un débat constructif et défendre au mieux l'intérêt des agents.

De là à penser que l'avis des représentants du personnel ne vaut pas mieux qu'une croix cochée dans la procédure qui mène à l'aboutissement du plan de destruction du réseau de la DRFiP 35, il n'y a qu'un pas.

La CGT Finances publiques continue à combattre le NRP. C'est pourquoi des élus voteront contre la création du SGC de Montfort qui est la poursuite du plan de démantèlement du réseau des trésoreries.

Pourtant, dans cette situation complexe et difficile, chacun mesure que le CTL convoqué aujourd'hui revêt une importance toute particulière. Les agents qui se sont investis et s'investissent encore actuellement pour permettre la continuité du service public et garantir à notre pays de «garder la tête hors de l'eau», méritent que notre instance prenne la mesure de sa responsabilité.

La CGT revendique le retrait du NRP qui entraîne de nouvelles fusions de services et revendique l'arrêt des suppressions d'emplois.

La situation actuelle est pourtant déjà plus que tendue avec un nombre important de postes vacants. En effet, pour la catégorie C, au 31/12/2020, les vacances d'emploi seront au nombre de 28,5. Pour les catégories B et A au 01/03/2021, celles-ci seront respectivement de 38,7 et de 1.

Mais sauf à considérer que l'épisode Covid ne nous a rien appris en matière de besoins en services publics de pleine compétence, ni au gouvernement, ni aux directions locales, la poursuite des fusions serait un signal particulièrement inquiétant pour chacun d'entre nous. A minima, dans ce contexte, il s'agirait d'une provocation, sinon la marque d'un mépris définitif envers les agents.

Pour répondre à l'urgence sanitaire et sociale, la CGT Finances Publiques revendique :

- X** Refus de toute suppression ou imposition de congés et RTT et donc abrogation de l'ordonnance 2020-430 du 15 avril 2020 ;
- X** Respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (Comité Technique, CHSCT, Comité médical...);
- X** Le retrait des réformes du « *Nouveau Réseau de Proximité* » et des retraites ;
- X** L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- X** L'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait de son gel depuis 2010 ;
- X** La suppression du jour de carence ;
- X** L'arrêt des suppressions d'emplois et de tous les projets de restructurations en cours : géographie revisitée, expérimentations d'agences comptables, concentration des SIP, SIE et SPF, agence unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales ;
- X** Le maintien de l'intégralité des missions cadastrales à la DGFIP ;
- X** Des créations d'emplois statutaires à hauteur des missions dévolues à nos ministères et à leur accomplissement plein et entier ;
- X** La non-application du RIFSEEP.